

**Concours de Technicien de Recherche et de Formation classe normale interne
Session 2023**

BAP : G Emploi type : Tech classe normale interne

Centre organisateur : Crous Grenoble Alpes

Nombre de postes : 2

Nombre de dossiers retournés : 6

Nombre de candidats présents à l'oral : 6

Nature de l'épreuve d'admission :

Epreuve orale de 25 minutes, dont 5 mn de présentation et 20 mn de questions avec le jury basées sur l'expérience acquise, le travail actuel, les connaissances du Crous et du métier sur lequel le candidat souhaite se positionner

Composition du jury :

Présidente (DG Crous Grenoble Alpes), Expert (Responsable production Atelier Culinaire et restaurant Universitaire Crous de Lyon), Membre (Directrice UG mixte Hébergement Restauration Crous Grenoble Alpes), Membre (Directrice UG mixte Hébergement et Restauration Crous de Normandie), Membre (Responsable du service facturier Crous de Grenoble Alpes)

Le jury s'est réuni le 19 juin 2023.

Le jury a apprécié l'organisation générale des épreuves :

- Réunion introductive
- Facilités logistiques liées à la restauration du midi et aux collations.

Le temps (5 mn) libre entre chaque candidat facilite les échanges juste après l'audition du candidat, ce qui facilite les décisions prises par le jury.

On peut s'interroger sur la valeur ajoutée d'un jury à 5 membres pour un concours de catégorie B, une composition à 4 membres apparaîtrait suffisante.

Dans les contraintes données, la composition du jury était judicieuse et équilibrée.

Les conditions matérielles d'accueil étaient bonnes.

Incidents relevés pendant les épreuves :



Une candidate a été affectée d'un malaise vagal durant l'épreuve de questions avec le jury, une interruption de séance de 10 mn a été opérée, le chrono arrêté et réenclenché a permis de respecter l'égalité de traitement entre les candidats.

Présentation (5 min)

Les candidats étaient dans leur majorité bien préparés pour leur présentation orale, et ont bien utilisé le temps imparti.

Questions (20 min)

Les candidats ont généralement su surmonter leur stress au fil de l'entretien permettant d'avoir des échanges sur les contenus d'activité.

Les deux candidatures qui ont été écartées l'ont été du fait de compétences encore insuffisantes démontrées en particulier en matière d'hygiène en restauration et d'encadrement. Les deux personnels montrent en revanche un potentiel pour présenter ce concours dans les années à venir.

Les candidatures retenues ont su démontrer d'une part une préparation à cette épreuve et d'autre part un intérêt certain pour la professionnalisation et la formation, l'autonomie, la marge d'initiative, proposées dans leurs fonctions au Crous.

La présidente du jury

Bénédicte CORVAISIER